N° 20 - Octobre 2018

Éditorial

Chers Saint-Agrévoises et Saint-Agrévois,

Ce numéro évoque les principaux aménagements ainsi que la poursuite de l'action engagée de façon à pourvoir les emplois disponibles dans les entreprises de Saint-Agrève.

► L'aménagement le plus important concerne le centre bourg, un projet élaboré depuis plus d'un an pour des travaux qui devraient démarrer au moment où paraissent ces lignes.

Ces travaux vont certes générer des nuisances pour tout le monde, tout d'abord pour les commerçants qui vont être confrontés à des problèmes de livraison et d'accès de leurs commerces mais aussi tous les usagers de la route qui vont devoir renoncer à emprunter une petite partie de la rue à certains moments des travaux.

Mais in fine cet aménagement a pour but de rénover notre centre village, de le rendre plus accessible et plus attractif, de donner envie aux habitants de venir s'y promener et faire leurs courses en proposant un espace public de qualité. Cela ne suffira pas et il faudra aussi encourager le maintien et/ou la création de commerces et également inciter de nouveaux habitants à s'installer dans les logements vacants du centre.

► Pour une organisation optimale des travaux, des rencontres sont prévues, avec les commerçants en premier lieu, de façon à identifier au mieux les questions pratiques qui vont se poser et y répondre de la meilleure façon possible.

► Enfin, si certains commerces venaient à perdre une partie de leur chiffre d'affaires durant ces travaux, je veux rappeler ici qu'il existe des possibilités d'indemnisation à la charge de la commune et nous sommes disposés à examiner toutes les demandes qui nous seront soumises.

Je compte sur la compréhension de tous pour surmonter les nuisances passagères et croire en la revitalisation pérenne de notre centre bourg.

Maurice Weiss
Maire de Saint-Agrève
Vice-président du Conseil Départemental

AGENDA

- ► **28 octobre : Fête de la Courge**
- ► **9 novembre au 9 décembre :** Mois du vivre-ensemble
- ► **16 novembre :** "L'Autre", spectacle acrobatique, salle des Arts
- ► **17 novembre :** Foire aux jouets
- ► **27 novembre :** "Nos enfants, les écrans et la violence", conférence, centre socioculturel
- ► **28 novembre :** "Digital Natives", conte contemporain sur les réseaux sociaux, salle des Arts
- ► **1er décembre :** Marché de Noël
- ► **7 et 8 décembre : Téléthon**
- ► **31 décembre :** Réveillon solidaire

Le Bureau des Rêves : voyage - bricolage

► Le *Bureau des Rêves* a déjà réalisé quatre escales à Saint-Agrève : la *Découverte* en mars, l'*Exploration utopique* en mai, *Retour vers le présent* en juin et *Voyage-bricolage* en septembre.

Lors de leurs deux premières escales, vous avez dit à Anna, Emeline et Noémie que la rue principale manque de convivialité et de sièges pour faire une petite pause. Qu'à cela ne tienne ! Les deux dernières escales ont fait rimer les verbes couper, poncer, percer, visser, assembler, décorer… et même se prélasser, rêver…

► En juin elles ont conçu et fabriqué un banc-boîte à livres qu'elles ont installé devant la bibliothèque. Vous pouvez déposer des livres dans la boîte ou en prendre à loisir : ils sont à consommer sur place ou à emporter ! Le banc vous invite à prendre le temps de lire ou discuter.

► Et en septembre, nous étions tous conviés à donner, qui un coup de scie, qui un coup de ponceuse, qui un coup de pinceau ! Les CE2 de l'école publique, les ados de l'*espace jeunes* et des adultes s'y sont mis. Les artisans en herbe étaient installés place de Verdun, sous un beau soleil de fin d'été.
Nous remercions tous les riverains qui ont supporté pendant 3 jours les décibels de ce chantier collectif.

Avez-vous vu le résultat ? 3 bancs-brouettes (on peut les déplacer, au gré du soleil, de l'ombre, des envies), 1 chaise, 4 tabourets, 1 banc et 3 « strapontins » (chaises ou tabourets qui s'appuient sur un rebord de fenêtre) égayent la rue, de la place de Verdun à la place de la République, de leurs touches colorées en rouge, vert et bois naturel. Ils resteront en place jusqu'à la fête de la Courge puis ils seront mis à l'abri pour l'hiver.

Le *Bureau des Rêves* rouvrira ses portes lors de la fête de la Courge pour un *Grand Voyage* décalé dans quelques rez-de-chaussée mystérieux…
Rendez-vous dimanche 28 octobre !

Les travaux du centre-bourg

Et oui, ces travaux vont commencer ! Suite à l'appel d'offres lancé début juillet, les entreprises retenues pour les travaux ont été sélectionnées début septembre :

- Lot 1 / installations générales, travaux préliminaires, terrassements, voirie et bétons de sol : Groupement Sol Vallée du Rhône / Eiffage / Christian Faurie TP
- Lot 2 / réseaux humides : Groupement Christian Faurie TP / Bouchardon
- Lot 3 / espaces verts et mobiliers : Les Jardins de Provence
- Lot 4 / réseaux secs : SBTP

Pour ces travaux, dont le coût total H.T. s'élève à 1 576 655,60 €, nous avons obtenu des financements de 400 000 € (25,4%) de l'Etat (DETR), 292 939,41€ (18,6 %) du Département de l'Ardèche et 57 000 € (3,6 %) de la Région que nous avions sollicitée à hauteur de 300 000 €. Par ailleurs, dans le cadre de leurs compétences, la communauté de communes Val'Eyrieux prendra à sa charge 120 809 € et le syndicat Ardèche Drôme Numérique 90 779,55 €.
Le démarrage en novembre des travaux concerne toute la traverse, de la place de la République (place comprise) jusqu'au carrefour à l'angle du centre socioculturel (la place de Verdun n'est pas modifiée), sans la place du Temple pour l'instant. Les travaux sont programmés par zones afin de ne pas bloquer toute la rue.

► **Pendant les travaux, les commerces restent ouverts !** Si la chaussée est creusée devant un magasin, un système de passerelles en permettra l'accès. Pendant un temps, il sera vraisemblablement impossible de se garer sur les places de parking de la rue mais les nombreux parkings du village vous attendent : place du marché, sous le temple, place de Verdun, place Chantoisel, place des Cévennes… Pensons à nos commerçants, **continuons à faire nos courses chez eux** si nous ne voulons pas les voir fermer leurs portes définitivement, nous obligeant à faire, demain, bien plus que quelques mètres à pied !

Résumé des principales décisions des Conseils Municipaux récents

Vous trouverez dans cette rubrique un résumé, succinct et non exhaustif, des principales décisions prises lors des plus récentes réunions du Conseil Municipal. Les comptes-rendus complets sont consultables sur le site internet de la commune ***http://www.ville-saintagreve.fr***

Conseil du 12 avril 2018

- Vote à l'unanimité du budget 2018, à 2.449.453,50 € en fonctionnement et 3.212.515,63 € en investissement avec stabilité des taux d'imposition depuis 2012 : 9,97 % pour la taxe d'habitation, 19,53 % pour le foncier bâti et 73,50 % pour le foncier non bâti
- Désignation des jurés d'assises

Conseil du 31 mai 2018

- Débat sur les orientations générales du PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) – cf *Echos du Chiniac* de juillet 2018
- Vote des subventions aux associations au même niveau que les années précédentes
- Passation d'un marché de travaux pour l'aménagement de l'aire de jeux près des terrains de tennis ; les travaux, initialement prévus en juillet, auront finalement lieu en octobre
- Demande de subvention au Département dans le cadre du soutien au déneigement des voiries communales, à hauteur de 50 % des frais engagés

Conseil du 14 septembre 2018

- Attribution des marchés de travaux pour la requalification du centre-bourg (voir article page 2)
- Autorisation donnée au Maire pour l'achat de véhicules et matériels pour les services techniques pour un montant HT de 198.338,76 € avec reprise des anciens matériels pour un montant de 34.950 €, ce qui laisse 163.388,76 € à la charge de la commune
- Conclusion d'un emprunt de 100.000 € sur 10 ans au taux fixe de 0,95 % pour l'acquisition de ces véhicules et matériels
- Conclusion d'un emprunt de 932.000 € sur 20 ans au taux fixe de 1,5 % pour financer les travaux du centre-bourg ainsi que divers investissements (aire de jeux, travaux école maternelle, équipements pour la salle des Arts, etc.)

Social

L'emploi sur Saint-Agrève

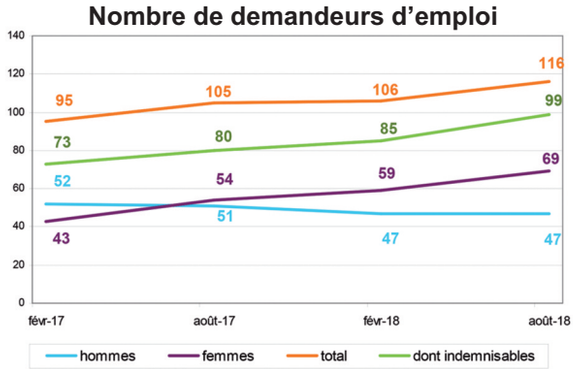

Cela peut paraître surprenant : des entreprises recherchent de nombreux collaborateurs, en trouvent et pourtant le nombre de demandeurs d'emploi augmente. Les chiffres bruts ne nous donnent pas d'indication sur ce paradoxe mais on peut évoquer plusieurs raisons : une partie des nouveaux embauchés n'habitent pas Saint-Agrève mais dans les communes alentours, des familles sont arrivées sur notre territoire en 2018, des personnes ne s'étant pas encore déclarées comme « demandeurs d'emploi » en février ont fait la démarche ensuite.

Pour une aide à la recherche d'emploi, à Saint-Agrève vous pouvez contacter le Site de Proximité Centre-Ardèche, Accès Emploi, Cap Formation, Pôle Emploi.

Entreprises cherchent collaborateurs !

Le Dossier des *Echos du Chiniac* de juillet 2018 était consacré à la situation de l'emploi sur le territoire de Saint-Agrève et aux besoins importants de recrutement de nos entreprises. Depuis juillet, la situation a commencé à s'améliorer : de nombreux postes ont été pourvus grâce aux candidats rencontrés lors du *job dating* du 20 juin, aux candidatures spontanées, à l'aide des organismes de formation et d'aide à l'emploi (Pôle Emploi, Site de proximité Centre-Ardèche, agences d'intérim).

Chez Eolane, 5 postes restent à pourvoir immédiatement et une trentaine pour l'année 2019. L'usine Teyssier recherche 3 personnes pour compléter ses équipes. Mecelec propose 2 postes et un contrat en alternance en plasturgie. Pour plus d'infos, n'hésitez pas à les contacter directement.

La Municipalité, associée au Site de Proximité, reste très engagée aux côtés des entreprises et des organismes liés à l'emploi et à la formation pour que les dynamiques et les synergies nées de leurs diverses rencontres continuent à porter leurs fruits et permettent aux saint-agrévois(es) de trouver du travail dans leur commune.

Informations pratiques et diverses

Ecoles

Effectifs scolaires 2018-2019 :

Collège :	125 élèves
Ecole élémentaire :	120 élèves
Ecole maternelle :	75 élèves
Ecole Saint-Joseph :	37 élèves

Une rentrée scolaire particulière

Quelle affluence pour la rentrée des 6èmes au collège Louis Jouvet ! Les élèves et leurs parents ont été accueillis par Messieurs Dussopt (Secrétaire d'Etat), Court (Préfet de l'Ardèche), Roudil (Sous-préfet), Mauny (Inspecteur d'académie), Weiss (Maire de Saint-Agrève et Vice-président du Conseil départemental), Hammami (Principal du collège), ainsi que tous les enseignants. Gageons que cet intérêt du gouvernement pour notre collège est la reconnaissance de l'excellent travail qui y est accompli, ce qui est d'ailleurs attesté, année après année par les résultats des élèves au diplôme du brevet.

Toute la communauté éducative a été reçue en mairie autour du « pot de rentrée du monde éducatif ». Le Maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux enseignants et personnels. Madame Vareille, adjointe aux affaires scolaires, s'est réjouie des collaborations entre les équipes des 3 écoles et du collège et entre ces établissements et les partenaires extérieurs (bibliothèque, centre socioculturel, etc.), ces collaborations étant bénéfiques aux élèves ainsi qu'à la vie du village.

Des travaux dans les écoles

L'école maternelle et l'école élémentaire publiques ont connu un petit relooking pendant l'été.

Conformément aux exigences du plan vigipirate, toujours en vigueur, des films « miroirs » ont été posés sur toutes les fenêtres donnant à l'extérieur des écoles afin que l'on ne puisse pas voir, de l'extérieur, s'il y a du monde à l'intérieur de l'école.

La cour de l'école maternelle arbore maintenant un joli goudron et l'espace pelouse a été redessiné. Un circuit vélo sera peint sur le goudron, la pelouse a été semée et des prises d'escalade seront scellées sur le muret pentu qui a été reconstruit du côté de la rue du Temple.

A l'école élémentaire, l'escalier qui mène à la cour a été entièrement refait avec du carrelage anti-dérapant, ce qui améliorera la sécurité des enfants par temps de pluie ou de neige. L'utilisation de ressources numériques étant de plus en plus fréquente, voire nécessaire, des écrans de projection ont été installés dans toutes les classes ; un vidéo projecteur fixe équipe désormais l'une d'elles (les autres seront progressivement équipées), un vidéo projecteur mobile est à la disposition des enseignants.

D'autres travaux sont programmés, notamment en maternelle : réfection de certaines toitures, changement de fenêtres, peinture, etc… Ce sont ainsi près de 80.000 € qui auront été consacrés aux bâtiments de nos écoles en 2018.

Entreprise

L'Effet-Lie, boutique éphémère

L'Effet-Lie, boutique de vêtements et accessoires féminins, a ouvert ses portes tout l'été, en haut de la place du Temple. C'est le 3ème magasin ouvert par Ophélie Bordez, après le *bureau de tabac* et *Aux Caprices de Jeanne* ! Mais cette boutique-ci était différente puisque pensée dès l'origine comme éphémère, c'est-à-dire avec une durée de vie brève. Elle a fermé fin septembre, comme prévu.

Quel est l'intérêt d'une telle opération ? Il s'agit de profiter de la période où il y a le plus de gens à Saint-Agrève pour proposer des produits qui ne se vendraient probablement pas suffisamment sur une année complète (par exemple, des robes d'été). D'autres idées de boutiques éphémères commencent à émerger… A suivre, dans la rue et dans les *Echos du Chiniac* de décembre…

Directeur de la publication : Maurice Weiss - Comité de rédaction : Nadège Vareille, Jean Gauthier-Lafaye - Réalisation et impression : Imprimerie Roux Tél. 04 71 59 80 85

Rappel :
Pour un encart publicitaire dans Les Echos du Chiniac de décembre, contactez le **04 71 59 80 85**